



COMPTES- PROGRAMMES

2026 - 2027



À PROPOS

Créée il y a plus de 20 ans, la Fondation du Cégep de Valleyfield a pour mission de :

- ✓ Soutenir les étudiants dans la réussite de leur projet pédagogique, de les aider à s'épanouir selon leur plein potentiel, leurs aptitudes et leurs aspirations;
- ✓ Œuvrer au développement du Cégep;
- ✓ Contribuer à son rayonnement local, régional, national et international;
- ✓ Contribuer à l'amélioration des lieux destinés aux étudiant(e)s et à son personnel.

Contexte de la Fondation et des employé(e)s du Cégep

En 2022, la Fondation a mis en place une stratégie pour améliorer les relations avec le personnel du Cégep et augmenter le nombre de contributions volontaires sur la paie. Seulement 5 employé(e)s participaient à l'époque.

Une séance de remue-méninges a réuni une vingtaine d'employé(e)s. D'entrée de jeu, ceux-ci n'étaient pas enthousiastes à l'idée de financer la Fondation au moyen d'une contribution volontaire.



Cependant, l'idée était plus attrayante si les employé(e)s avaient leur mot à dire sur l'utilisation des fonds recueillis.

En mars de la même année, les fondations collégiales ont reçu la confirmation du gouvernement du Québec de la mesure Placement Cégep qui a rapporté cette année 343 000 \$ à la Fondation du Cégep de Valleyfield.

Étant donné sa bonne santé financière, la Fondation n'a pas besoin de contribution volontaire des employé(e)s pour assumer son fonctionnement. Néanmoins...



OBJECTIFS DU PROJET

La Fondation désire augmenter son empreinte dans les programmes en offrant un outil supplémentaire au personnel enseignant.



PRINCIPES DE BASE

- L'employé(e) fait un don volontaire qui est retiré sur sa paie. La Fondation suggère un montant de 5 \$ par paie;
- La Fondation remet un reçu d'impôt à l'employé(e) participant au montant de sa contribution annuelle;
- L'employé(e) reçoit une remise d'impôt selon le montant de sa contribution à la fin de l'année;
- Les fonds cumulés seront déposés dans un compte-programme administré par la Fondation;
- Grâce à la mesure Placement Cégep, la Fondation ajoutera 25% en janvier de chaque année au montant cumulé par les contributions du programme pour l'année précédente dans le compte-programme;
- Un comité sera créé dans chaque programme participant, composé uniquement des employé(e)s-donneur(-trice)s, afin de déterminer l'utilisation des fonds de chaque compte-programme;

EXEMPLE D'UNE DONATION

Un montant de 5 \$ / paie = 130 \$ au total par année.

(Au net, le montant de 5 \$ équivaut à seulement 2 à 3 \$ de moins sur la paie, soit environ 60 \$ de moins par année).

La Fondation remet un reçu d'impôt de 130 \$ à l'employé. Celui-ci reçoit une remise d'impôt d'environ 55 \$ à la fin de l'année.

La Fondation ajoute 25% au montant cumulé au cours de la dernière année grâce à la mesure Placement Cégep.

$25\% \times 130 \$ = 32.50 \$$ pour une contribution de 5 \$ / paie pour un employé.



Plus les employé(e)s participent au compte-programme, plus le bonis financier est grand pour le programme!



L'argent cumulé pourra être utilisé selon des critères précis reliés à la dimension pédagogique et la mission de la Fondation.

Par exemple :



Améliorer les locaux d'études dédiés au programme;



Payer les frais d'un voyage relié au programme d'études (exemple : études de cas) ou d'un projet international;



Offrir une ou plusieurs bourse(s) pour un projet du programme;



Ajouter une bourse lors de la remise de bourses par programme;



Aider les étudiants quant aux frais reliés au programme, tels que l'achat d'uniformes (exemple : programme de Soins infirmiers), l'achat de livres obligatoires (exemple : Code civil pour le programme Techniques juridiques), etc.



UTILISATION DES FONDS

Le comité du programme (employé(e)s-donateur(-trice)s) peut faire la demande d'utilisation des fonds à la Fondation à tout moment au cours de l'année scolaire.

Il est possible d'accumuler les sommes au cours de plusieurs années et donc, de ne pas les dépenser chaque année.

Un travail d'équipe qui peut faire toute la différence quant au milieu de vie du Cégep de Valleyfield!



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

ENGAGEMENT*

*L'engagement est modifiable en tout temps.

Je crois que la raison d'être du projet de comptes-programmes de la Fondation du Cégep de Valleyfield est importante pour notre projet éducatif et j'y souscris.

NOM ET PRÉNOM

NUMÉRO D'EMPLOYÉ(E)

FONCTION

PROGRAMME/DÉPARTEMENT

TYPE DE VERSEMENT

Veuillez choisir l'une des deux options suivantes :

☐ Je m'engage à verser un montant de _____ \$ par paie dans le compte du programme/département indiqué ci-dessus pendant la durée de mon emploi au Cégep, jusqu'à un maximum de cinq (5) ans, soit 130 paies.

Les prélèvements débiteront sur la paie du : _____

☐ Autre échéancier de prélèvements ou modalité de don (veuillez spécifier) :

SIGNATURE

DATE

CONFIDENTIALITÉ

Veuillez choisir l'une des trois options suivantes :

- ☐ Je vous permets de publier mon nom et le montant de mon don.
- ☐ Je vous permets de publier mon nom, mais pas le montant de mon don.
- ☐ Je souhaite que ma participation demeure anonyme,

c'est-à-dire qu'elle ne sera connue que du service de la paie et de la direction de la Fondation. Évidemment, l'anonymat signifie aussi l'absence de reconnaissance pour votre générosité. Si vous choisissez cette option, acceptez dès maintenant nos sincères remerciements.

MERCI DE PARTICIPER AUX PROJETS DE LA FONDATION DU CÉGEP DE VALLEYFIELD!

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION



Yves Trottier
Directeur général



Catherine Champagne
Conseillère en communication
et événementiel



Catherine Langis
Conseillère en communication
et philanthropie



169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6

450 373-9441, poste 396
fondation@cegepvalleyfield.ca
www.cegepvalleyfield.ca/fondation

